



Compte-rendu de la réunion publique visant à présenter l'état d'avancement du projet d'éco-quartier de Louvres-Puiseux-en-France

Le 22 juin 2011 à 19h à l'Espace Culturel Bernard Dague de Louvres

Compte-rendu établi par Ville Ouverte, en charge de l'animation de la réunion.

Sont présents en tribune :

- Guy Messenger, maire de Louvres,
- Yves Murru, maire de Puisieux-en-France,
- Hervé Dupont, directeur général de l'EPA Plaine de France
- Sophie Denissof, Atelier Castro-Denissof-Casi
- Pierre-Antoine Tiercelin, Agence Ville-Ouverte, en charge de la concertation,

Est excusé :

- Patrick Renaud, président de la communauté de communes de Roissy Porte de France

Environ 70 habitants de Louvres et de Puisieux-en-France participent à la réunion.

Introduction

Guy Messenger remercie les participants de leur présence, et rappelle que la réunion publique est organisée en deux parties :

- la présentation de l'état d'avancement du projet d'éco-quartier
- la présentation de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Louvres, visant à rendre possible règlementairement le projet d'éco-quartier

Tous les élus de Louvres sont mobilisés sur ce projet. Si Messieurs Farnault et Fossier sont particulièrement impliqués, les autres membres du conseil municipal suivent attentivement ce projet, et bénéficient de réunions d'information.

Yves Murru remercie la ville de Louvres de son accueil, ainsi que les participants. La réunion publique doit permettre de présenter l'avancement du projet mais de nombreux éléments demeurent inchangés : la résidence pour personnes âgées, l'agrandissement de l'école du Bois du Coudray, complété par un centre de loisirs et un espace bibliothèque. En revanche, le déplacement des équipements sportifs prévu sur le secteur de Derrière les Bois est finalement abandonné par souci d'économie des terres agricoles. Les équipements sportifs actuels seront rénovés et complétés par une salle multisports et un terrain de tir à l'arc. Une nouvelle mairie sera créée le long de la route de Marly.

Les Puiséens sont attentifs à l'aménagement du Pôle Gare, que ce soit sur les questions de mobilité ou de reconversion des silos. Yves Murru encourage ainsi tous les Puiséens à participer à l'atelier du 29 juin consacré à la reconversion des silos.

Hervé Dupont rappelle deux objectifs importants de l'éco-quartier :

- construire des logements à destination des Lupariens et des Puiséens, mais aussi des salariés de la plate-forme de Roissy, qui rencontrent de forts besoins en logement.
- renforcer le rôle de centralité de Louvres pour les communes limitrophes, notamment par l'amélioration de la mobilité autour du Pôle gare ou le développement de l'offre commerciale.

Enfin, les 3 260 logements prévus sur l'éco-quartier peuvent représenter un chiffre important aux yeux des habitants. Mais il est important de rappeler que le projet présenté ce soir se déroulera sur une quinzaine d'années, et sera mis en œuvre au fur et à mesure, en commençant par le Pôle gare.

1. Présentation du projet (Pierre-Antoine Tiercelin et Sophie Denissouf)

Les cartes projetées dans le cadre de la réunion sont disponibles dans le diaporama joint au présent compte-rendu.

Périmètres

De juillet 2009 à juin 2011, le périmètre de projet a évolué, passant de 3 500 logements sur 108 hectares (ha) à 3 260 logements sur 82 ha. Le secteur du Bois du Coudray a été réduit en raison de la présence de la ligne à Très Haute Tension ; pour compenser cette réduction, celui de Derrière les Bois a été intégré. Le secteur nord des Frais Lieux a été réduit en raison de son éloignement au Pôle Gare, et de la volonté d'économiser des terres agricoles.

Ce dernier périmètre a été entériné réglementairement le 14 avril 2011, date de l'arrêté préfectoral créant la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de l'éco-quartier.

Equipements envisagés

À Louvres :

- Trois groupes scolaires et centres de loisirs, dont un au Pôle gare à l'est de l'avenue Charles de Gaulle, et deux aux Frais-Lieux, le long des voies ferrées et à proximité de la lanière verte ;
- Une crèche collective et une crèche familiale, aux Frais-Lieux et au Pôle gare ;
- Un gymnase à proximité du groupe scolaire des Frais-Lieux ;
- Des terrains sportifs de proximité dans la lanière verte ;
- Un centre social de quartier à proximité du groupe scolaire au nord des Frais Lieux.

À Puisieux-en-France :

- L'agrandissement de l'école du Bois du Coudray, qui sera complété par un centre de loisirs et une bibliothèque ;
- Les terrains de sport actuels rénovés avec la rénovation du terrain d'honneur et la reconstitution des deux terrains de foot à 7 déplacés dans le cadre du projet, une salle multisports et un terrain de tir à l'arc ;
- Un centre administratif et de services (mairie) localisé à l'ouest de l'avenue de Marly, à proximité d'un programme immobilier dédiée aux personnes âgées et des commerces.

Commerces

Deux démarches conjointes sont présentées :

- L'intervention du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), qui a pour but d'effectuer un diagnostic sur les commerces existants de Louvres, afin de les assister dans leur développement. Cette démarche n'est pas directement liée à l'éco-quartier, mais elle va permettre aux commerces existants d'effectuer des travaux de rénovation ou de modernisation et d'accompagner des repositionnements dans le cadre du projet d'Eco-quartier.
- Le développement de l'offre commerciale au sein de l'éco-quartier qui fait actuellement l'objet d'une étude particulière qui devrait aboutir à un plan d'organisation des commerces. A ce stade de la réflexion, sont envisagés :
 - o Au Pôle gare : le Simply Market serait déplacé au nord de la future place, et accompagné d'une trentaine de boutiques, qui seraient positionnées en rez-de-chaussée des logements afin de les ouvrir sur la rue et favoriser son animation.
 - o Aux Frais-Lieux : une dizaine de boutiques pourraient prendre place le long de la future voie permettant de relier le quartier à la RD 317, afin de profiter des flux des habitants.
 - o Au Bois du Coudray : quelques boutiques pourraient être implantées en entrée de ville, sur le pôle d'animation secondaire envisagé. Ils bénéficieraient des flux d'automobilistes venus des villes limitrophes nord.

Biodiversité

L'éco-quartier repose sur le principe d'une ville-jardin. Il s'agit de respecter l'équilibre entre une urbanisation importante et la préservation des éléments naturels (Bois des Marlots, espace boisé du Bois du Coudray...). La question de la biodiversité est envisagée notamment sous la question du plaisir de se promener dans la ville, avec la mise en réseau des nombreux parcs et jardins par des liaisons douces. Il est aussi question de mêler les usages : la plaine sportive du Bois du Coudray est reliée à la promenade plantée du bord de blé par des liaisons douces offrant une vue sur le paysage dégagé d'openfield. Ce travail sur la biodiversité et la place de la nature dans la ville s'est également effectué de manière plus fine, dans la composition des jardins privés des habitations individuelles, afin de créer des ambiances intimes et vertes pour les quartiers d'habitat.

Présentation du schéma d'aménagement (Sophie Denissof)

Le travail présenté ce soir est un approfondissement de la réflexion initiale de l'atelier Castro, qui consiste à faire un projet avec une ambiance de ville-jardin, dans laquelle l'espace public a beaucoup d'importance : il structure la ville, la rend lisible et est partageable par tous. Chaque quartier, même ceux avec une forte vocation d'habitat individuel, possède des espaces publics.

Les formes d'habitat sont variées, afin de créer une ville vivante, qui ne soit pas uniforme.

Une réflexion a également été menée sur les limites entre la ville et la campagne, qui sont dessinées de manière plus simple et plus unitaire, et est illustrée au nord par la promenade plantée en bord de blé. Tous les parcs ont un lien avec le grand paysage (panorama sur la plaine, liaison douce...), et offrent de nombreuses manières de se promener dans la ville.

Par ailleurs, les silos sont très importants pour les villes de Louvres et de Puiseux-en-France, car ils représentent un signal architectural fort.

Le Pôle Gare

Présentation du plan-masse

Il comptera 850 logements. Le Simply Market sera reconstruit au nord de la place minérale bordée par les silos. Les boutiques qui prennent actuellement place dans sa galerie commerciale seront déplacées en rez-de-chaussée. Cette place est reliée à la place de la gare par un mail, permettant un accès direct à cette place ainsi qu'à un square urbain de 4 500 m², qui s'inscrit au cœur du nouveau quartier. Ce square est bordé de logements présentant une grande diversité de formes.

Afin de fluidifier la circulation motorisée dans ce quartier, le pont-rail (passage sous les voies ferrées) sera doublé, et comprendra également un passage pour les piétons et une piste cyclable.

Présentation de l'amélioration des mobilités

La gare RER de Louvres et son réseau de bus présentent un fort enjeu de mobilité à une échelle supracommunale et ont fait l'objet d'un projet de pôle d'échange dès 2004. Ce projet de pôle d'échange vise à améliorer le passage d'un mode de transport à l'autre (intermodalité), il est porté par l'EPA Plaine de France afin d'assurer sa cohérence avec le projet d'éco-quartier.

De nouveaux scénarios d'aménagement ont été proposés en 2011, suite à un diagnostic effectué en 2010, les différents éléments qui le composent sont tous axés sur la notion d'évolutivité.

Les principaux éléments sont :

- L'aménagement d'un parc-relais visant à accueillir du stationnement longue durée pour les usagers prenant le RER D. Le parking public de la perception devant être supprimé pour les besoins de desserte du quartier des Frais-Lieux, l'étude menée a conclu à un besoin en places de stationnement (de plus de 5 heures) estimé à environ 200 (passé depuis la réunion publique à 250 places de stationnement). Le parc de stationnement envisagé sera en surface, ce qui permet d'envisager, si les besoins en stationnement s'avèrent plus importants, une évolution vers un parc de stationnement à plusieurs étages, dit « en silo ». De plus, 65 places seront rénovées rue de Normandie. En attendant son aménagement, un parking provisoire sera mis en place sur le quartier de la gare.
- La nouvelle gare routière est composée d'un quai longitudinal, avec un stationnement en épi. Cette configuration permet une éventuelle extension vers le sud. La gare a été conçue pour permettre un accès facilité et plus confortable à la gare RER : son emplacement est au plus proche de l'entrée de la gare, et un auvent permettra un accès protégé des intempéries.

Premières constructions

Les premières constructions interviendront au Pôle gare, dans l'emprise de la coopérative agricole Agora. Environ 300 logements y seront construits en 1^{ère} phase, parallèlement à l'élargissement du pont-rail. Les espaces publics principaux pourront être mis en place dès cette première phase.

Concertation portant sur la reconversion des silos

Pierre-Antoine Tiercelin rappelle que la démarche de concertation lancée l'année dernière s'inscrivait dans le cadre obligatoire de la création de la ZAC de l'éco-quartier. S'il n'y a plus d'obligation réglementaire à associer la population à cette réflexion, les communes de Louvres et de Puisieux-en-France ainsi que l'EPA Plaine de France souhaitent la poursuivre dans un souci d'amélioration partagée du projet.

Les silos à grains de Louvres, symboles du passé agricole de la commune, sont au cœur du projet d'éco-quartier. Un appel à idées s'adressant à des équipes regroupant architectes et artistes a été lancé par l'EPA Plaine de

France en juin 2011, afin d'étudier toutes les possibilités offertes par ce site et en particulier par la préservation du plus ancien des silos, datant de 1950. Les huit équipes retenues en juin travailleront pendant tout l'été et présenteront leurs travaux au mois de septembre.

Parallèlement, l'EPA et les communes de Louvres et Puisieux-en-France ont souhaité associer Lupariens et Puiséens à cette réflexion. Un premier atelier se déroulera le 29 juin avec les habitants pour réfléchir aux projets que l'on pourrait envisager dans le silo.

En septembre, une fois les propositions des huit équipes rendues, un deuxième atelier permettra de les présenter aux habitants et de recueillir leur avis à ce sujet. Par ailleurs, une page sera consacrée à la concertation autour des silos sur le blog de l'éco-quartier.

Les Frais-Lieux

Un des objectifs de ce secteur est de composer avec la présence de la voie ferrée.

La lanière végétale permettra d'offrir aux habitations qui bordent le secteur de Frais-Lieux un cadre de vie très vert, proche de celui qu'elles connaissent actuellement. Cette longue succession de jardins qui aura des usages multiples a aussi été conçue comme un lieu fédérateur pour les habitants, actuels et futurs.

Le secteur est organisé autour d'un parc urbain central de 2 ha : les îlots sont disposés en étoile autour de ce parc. Afin de préserver la tranquillité de ce secteur, la vitesse des automobiles sera probablement limitée. De ce parc part également une large percée visuelle donnant sur le bord de blé, longue promenade marquant la limite de la ville.

Une petite place au nord favorise une centralité secondaire soutenue par quelques commerces. Une des réflexions menées sur cet éco-quartier est la place de l'espace public, et la manière de le structurer. L'alignement et la composition des logements peuvent eux aussi structurer cet espace public. La place de l'Abbé Hénocque, dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, est un bel exemple d'un bâti qui dessine l'espace public.

Le Bois du Coudray et Derrière les Bois

Le secteur de Derrière les Bois a vocation à accueillir une majorité d'habitat individuel. Celui du Bois du Coudray comporte également du logement intermédiaire, en bordure de la plaine sportive. Au total, 400 logements sont prévus à Puisieux-en-France. Le projet s'adossera aux équipements sportifs existants qui pourraient avoir une vocation de parc dans le cadre du projet.

Une attention particulière est portée sur l'entrée de ville, sur laquelle sera aménagée une petite place bordée de quelques commerces, ainsi que d'un petit square qui assurera la transition entre la ville et la campagne.

L'enjeu sur ce secteur, caractérisé par une dominante forte d'habitat individuel, est de préserver une animation de quartier, malgré le faible nombre d'activités ou de commerces. Le travail consiste à travailler l'ambiance de ce lieu, à jouer sur les jardins afin de créer une ambiance particulière, intime et commune à l'ensemble du quartier.

2. Débat avec la salle

Equipements

- *Quels services administratifs (une annexe de la mairie par exemple) verront le jour aux Frais-Lieux ?*

Guy Messenger : la réalisation du projet présenté se déroulera sur une quinzaine d'années. A l'heure actuelle, on ne sait pas précisément quels types de services pourraient être implantés. La mairie annexe n'est pour l'heure actuelle pas prévue. Les besoins en équipements se préciseront au fur et à mesure, et il sera alors temps d'y répondre. Mais on sait qu'il faudra potentiellement prévoir une extension de la mairie, ce qui est tout à fait possible sur son site actuel.

- *Vous ne mentionnez pas le projet de nouvelle mairie à Puiseux-en-France ?*

Yves Murru : il s'agit du centre administratif et de services indiqué sur les plans.

- *La population de Louvres et de Puiseux-en-France sera amenée à augmenter significativement dans les années à venir. Y aura-t-il des lieux de cultes pour accompagner cette croissance ?*

Guy Messenger : les collectivités, pas plus qu'un aménageur public, ne peuvent se charger d'une telle opération, en vertu de la loi de 1905. Il appartient aux communautés religieuses d'exprimer leurs besoins, le cas échéant.

Hervé Dupont : l'EPA Plaine de France n'a en effet pas cette compétence, et ne financerait pas une telle demande. Mais s'il elle existe, nous saurons adapter le projet. On peut par exemple trouver un emplacement pertinent pour un lieu de culte au sein de l'éco-quartier.

- *Pourquoi le collège qui était prévu à Puiseux-en-France ne figure-t-il plus dans la liste des équipements envisagés ?*

Yves Murru : c'était également un souhait fort de notre part que d'accueillir un collège. Cependant, le Conseil Général a lancé une étude globale sur le taux d'occupation des collèges du Val d'Oise, et a conclu à une sous-occupation de certains de ses établissements. Tant qu'on ne sera pas parvenu à une occupation proche de 100% au niveau départemental, le Conseil Général ne lancera pas la construction de nouveaux collèges. Au cas où la décision serait prise de construire un collège à Puiseux-en-France, un emplacement sur Derrière les Bois est tout de même prévu dans le cadre du PLU.

Guy Messenger : il n'y aura pas non plus de troisième collège à Louvres. Il faut cependant attirer l'attention sur le fait qu'à l'heure actuelle, les deux collèges accueillent non seulement les élèves de Louvres et de Puiseux-en-France, mais également ceux des villes alentours. Dans la mesure où un collège répond à la demande d'environ 9 000 habitants, on sait qu'à terme les deux collèges de Louvres ne pourront plus accueillir que les élèves de Louvres et de Puiseux-en-France. Le problème se posera alors pour les villes alentours. C'est un fait qu'il faut anticiper, étant donné que les délais de construction d'un collège sont de l'ordre d'environ dix ans.

- *La lanière verte telle qu'elle est envisagée ne risque-t-elle pas d'isoler le nouveau quartier des quartiers actuels ?*

Guy Messenger : cette lanière répond à une demande forte des habitants qui habitent en bordure des champs, et qui verront leur environnement modifié par le projet. Nous avons respecté cette demande, tout en proposant dans le projet des éléments qui créeront du lien entre les quartiers actuels et futurs.

Hervé Dupont : le but initial était de préserver l'environnement très vert des habitants actuels. Mais des aménagements tels que les liaisons douces transversales d'un quartier à l'autre, peuvent contribuer à créer un lien.

- *Quel type de crèches est prévu à Louvres ?*

Guy Messenger : la réflexion porte sur des lieux polyvalents, qui permettraient à la fois d'accueillir les enfants le mercredi sur le modèle des centres de loisirs, et d'avoir un usage de crèche. A l'heure actuelle, nous souhaiterions réaliser une crèche familiale et une Maison de l'enfance.

- *Où sera situé le groupe scolaire du Pôle gare ?*

Guy Messenger : il sera situé à l'emplacement de l'ancienne boutique Gamm Vert.

- *Je suis habitante à la résidence de la Pépinière de Louvres. J'ai peur que le nouveau groupe scolaire ne génère des nuisances sonores importantes.*

Guy Messenger : la construction de groupes scolaires est inhérente à la construction de logements. On ne peut pas faire autrement. Il faut nuancer les nuisances provoquées par un groupe scolaire, elles ne sont pas si importantes. Les écoles sont en effet fermées le soir et le week-end.

- *A mon sens, le plus gros problème qui se pose pour les écoles n'est pas le bruit, mais la dépose des enfants. Il est très difficile de trouver une place de stationnement. Le groupe scolaire du Pôle gare aura-t-il un emplacement de dépose ?*

Guy Messenger : c'est une excellente question. Le stationnement est un thème qui préoccupe autant Louvres que Puisseux-en-France. Nous sommes aussi attentifs à la sécurité des enfants, c'est la raison pour laquelle nous avons demandé à ce que le traitement des abords des écoles fassent l'objet d'un travail approfondi.

Hervé Dupont : à ce stade du projet, le plan du groupe scolaire n'est pas encore tracé. Mais nous respecterons le principe d'un large trottoir, ainsi que d'un emplacement dédié à la dépose des enfants.

- *Les équipements prévus à Puisseux-en-France seront-ils réalisés rapidement ? M. Murru a-t-il des priorités ?*

Yves Murru : la priorité, ce sont les écoles, puis les équipements sportifs, qui seront réalisés dans la première tranche de l'aménagement du Bois du Coudray.

Mobilités

- *Le risque avec le projet d'éco-quartier est que les habitants de l'éco-quartier se rabattent tous vers la route de Marly, qui serait alors engorgée.*

Hervé Dupont : une partie de la circulation générée sera rabattue directement vers la RD317, grâce à l'aménagement du franchissement des voies ferrées dans le quartier des Frais-Lieux.

Guy Messenger : le démarrage des constructions à Frais-Lieux ne pourra en effet débuter tant que ce franchissement n'aura pas été lancé.

- *Y aura-t-il des trottoirs dans les nouveaux quartiers ?*

Sophie Denissov : on travaille sur l'aménagement de quartiers entiers, qui nécessitent une hiérarchisation des voies, en fonction de leur usage. On distingue ainsi les voies principales, dimensionnées pour accueillir une circulation conséquente, et les voies qui auront davantage vocation à desservir localement des habitations. Pour ces dernières, les largeurs de voies sont dimensionnées au plus juste, pour conserver l'ambiance intime de ces quartiers, et éviter que ces voies soient utilisées par des véhicules non-riverains. Les voies auront des trottoirs dans la plus grande majorité des cas. Sur certains secteurs restreints, une réflexion est menée sur la mise en place de voies partagées, où les véhicules, motorisés ou non, et les piétons, partageraient une même voie, obligeant les véhicules motorisés à rouler à une allure très modérée.

- *Je crains pour le devenir de la rue de Puiseux. Actuellement, la circulation y est dangereuse, en raison de la vitesse élevée à laquelle circulent les automobiles.*

Yves Murru : je suis conscient de ce problème, et j'espère que la municipalité pourra refaire cette rue. Concernant le projet d'éco-quartier, ces thématiques ont été étudiées, et il n'y a aucun souci à se faire.

- *Sur le quartier du Pôle gare, il me semble que le seul accès pour les automobiles aux Frais-Lieux soit le long de la voie ferrée. Je crains un engorgement dans ce secteur.*

Hervé Dupont : il y aura deux accès aux Frais-Lieux depuis le pôle gare : la voirie existante qui dessert l'actuel parking de la perception, et une voirie créée au nord de l'hôtel des impôts. Mais on ne sait pas encore quelles seront les règles de circulation (sens unique, voie réservée aux bus...).

Logement

- *Avez-vous pris en compte les projets conjoints de logements dans les villes aux alentours ?*

Guy Messenger : il y a en effet une réflexion intercommunale à ce sujet. La CCRPF a récemment lancé l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat intercommunal, qui permettra d'avoir une vision prospective de l'habitat à cette échelle.

Divers

- *Avant que Roland Castro ne vienne étudier notre territoire, nous n'aimions pas les silos, et pensions qu'il fallait les détruire. Ce projet a le mérite de faire réfléchir sur leur valeur. Personnellement, je suis un amoureux de la nature et du paysage de Louvres et de Puiseux-en-France, mais je ne comprends pas pourquoi on veut conserver cette tour dans le projet.*

Sophie Denissov : les silos caractérisent la ville, ils permettent de la reconnaître de loin, de la repérer dans le paysage. Nous n'avons pas l'intention de faire un quartier de tour, mais de conserver cette émergence, dont la beauté sera aussi de contraster avec le reste de la ville.

Hervé Dupont : la reconversion des silos va être le fruit de nombreuses discussions. Nous espérons être surpris par les propositions qui émaneront de l'appel à idées que nous venons de lancer. Les silos n'ont pas seulement une valeur architecturale, en tant que signal fort dans le paysage, ils sont également le symbole de l'activité agricole de Louvres. Même si l'activité économique du silo a été déplacée dans la zone d'activités du Roncé, les silos au centre de Louvres rappellent cette activité au cœur de la ville.

Guy Messenger : il faut préciser que le périmètre de sécurité qui avait été établi autour du silo était justifié par son activité. Maintenant que celle-ci a été déménagée au Roncé et à Attainville, ce périmètre sera levé. Je vous invite à lire un article dans le Parisien paru récemment sur la reconversion d'un silo en musée d'art contemporain dans le Vexin. Je vous encourage également à venir aux ateliers consacrés à ce sujet.

- *Avez-vous bien pris en compte la canalisation de gaz qui traverse le territoire ?*

Guy Messenger : la canalisation du TRAPIL, qui alimente la plate-forme de Roissy en hydrocarbure, et les autres canalisations que vous mentionnez ont été prises en compte. Il n'y a pas de construction sur leur tracé, et les constructions à proximité répondent aux normes et recommandations fournies par l'organisme responsable de sa gestion.

- *Comment comptez-vous dépolluer le site du Simply Market ?*

Hervé Dupont : il faut rappeler qu'à l'heure actuelle, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est obligée de pomper et de traiter l'eau de la nappe sous le site du Simply Market afin qu'elle ne contamine pas le reste de la nappe. C'est une démarche lourde, et qui ne résout pas le problème à sa source. Dans le cadre de l'éco-quartier, l'EPA souhaite prendre en charge ce problème pour dépolluer définitivement ce site, même si c'est une décision qui a un coût important. Il sera assisté dans cette tâche par l'ADEME qui pourrait avoir un rôle de conseil. C'est pour cette raison que le Simply Market est déplacé.

La méthode de dépollution qui sera utilisée n'est pas encore connue. L'EPA a lancé une étude, et des sondages vont être réalisés prochainement dans ce contexte.

- *Comment vont être gérées les eaux pluviales dans le quartier des Frais-Lieux ?*

Hervé Dupont : deux bassins de rétention naturels sont prévus sur le quartier, l'un dans le quartier même et le second en son point bas. Ils ne prendront pas la forme de bassin de rétention en dur, mais seront intégrés au paysage.

- *Le projet de traitement des eaux usées par phyto-remédiation (Living Machine) sera-t-il mis en place ?*

Hervé Dupont : le traitement des eaux usées est géré à une échelle supra-communale par la station d'épuration de Bonneuil. La mise en place de ce système dépend de la capacité d'assainissement de celle-ci. Il semble que les capacités soient suffisantes pour couvrir les nouveaux besoins générés par l'éco-quartier, et que le recours à une Living Machine soit compromis.

3. Clôture de la réunion (Y. Murru)

Yves Murru remercie les habitants d'être venus et les invite à se rendre à l'atelier qui se tiendra le 29 juin.

Guy Messenger invite les habitants de Louvres à poursuivre la réunion sur la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Louvres.